

## Infos " brèves " sur Septembre 2016 : Migrations et France

Sommaire : [Asile Fr.](#) - [Union Europ](#) - [Immigr Fr.](#) - [Rapports](#) - [Utile](#) - [idées](#) -

### Asile en France :

⇒ **Demandeurs d'asile** en France fin août (= les 2/3 de l'année) : avec toutes les réserves signalées dans les "brèves" passées, l'Ofpra <sup>(1)</sup> a enregistré 41 050 demandes de primo-demandeurs adultes en 8 mois de 2016 (c'était 32 000 à la même époque 2015 mais la forte progression a eu lieu en fin d'année). Les plus nombreux primo-demandeurs viennent d'Afghanistan (3 670), d'Haïti (3 450, surtout en Guyane), du Soudan (3 400), d'Albanie (2 200) puis de Syrie (2 160). Rappel les décisions (accords ou refus) sur le 1<sup>er</sup> semestre était dans la dernière note d'août.

Du fait des hébergés dans les CAO<sup>(1)</sup>, certains départements moins connus pour leurs demandeurs d'asile atteignent leurs records de demandeurs (Ariège, Aube, Doubs, Mayenne, Vienne, Vosges). Par ailleurs, sur ces 8 mois, la Guyane a reçu 9 % de la demande totale en France.

**Sur ces 8 mois**, selon son directeur, l'Ofpra a reconnu la protection dans 27,7 % de ses décisions ; et les recours ont ajouté des protections dans 9 % des cas. C'est globalement 6 % de + que l'année passée à même époque.

⇒ **Vidéo-entretiens par l'Ofpra** : le directeur a publié le 26 septembre une décision agréant les lieux pouvant [servir pour ces entretiens par visioconférence](#) : outre les centres de rétention et certaines préfectures (outre-mer), elle ajoute notamment la zone d'attente d'Orly et près de 170 prisons ; l'expérience montre les restrictions concrètes pour l'asile en prison : globalement, rares sont les permissions de sortie pour des démarches de séjour.

⇒ **L'accueil des demandeurs d'asile** : (Petit rappel : avec la nouvelle loi « asile », les préfectures n'exigent plus d'adresse pour recevoir un demandeur d'asile (dans les 3 jours !?) mais exigent qu'il vienne sur rendez-vous (donné par une plate-forme associative agréée), un RV dont le délai, lui, n'est pas fixé par la loi... ! Subtil, le préfet de Guyane fait fermer l'accueil de la Croix-Rouge, seule association qu'il avait agréée pour donner ces RV ! La Cimade continue d'indiquer l'état de [la situation en région parisienne](#) selon les départements.

La préfecture de Paris est dépassée et, du fait d'un nombre trop faible de RV proposés, ses carences sont condamnées (à 135 reprises en avril). Début juillet, l'attribution de RV a été mutualisée pour toute la région : le demandeur est orienté vers l'une ou l'autre des préfectures en fonction des disponibilités de dates et de la composition familiale. Après 2 mois de ce système, le ministère conclut que c'est un succès et envisage **d'élargir cette mutualisation aux préfectures voisines** (sans évoquer les frais de transport inhérents). Les délais ont en fait légèrement baissé sur Paris, surtout à cause des envois de multiples demandeurs vers les CAO<sup>(1)</sup>.

⇒ N<sup>ième</sup> **évacuation** d'un campement à Paris près du M° Jaurès mi-septembre pour 2 000 migrants qui ont été conduits dans des hébergements ponctuels en banlieue. La dernière avant l'ouverture d'un accueil à Paris ? Depuis un an, **le squat dans la rue devient la norme à Paris** pour demander l'asile et être hébergé en CADA<sup>(1)</sup> via les CAO, prévus à l'origine pour les exilés de Calais (voir **plus loin**) ! Sauf qu'il faudra demander au préfet d'[abroger les mesures d'éloignement](#) infligées à ces « squatters » de la rue.

X<sup>ième</sup> évacuation **aussi à Metz** : 400 migrants (surtout originaires des Balkans) ont été déplacés...

⇒ Par une instruction du 19 septembre, le ministre Cazeneuve presse les préfets **d'agir vite et avec fermeté** pour [assurer la fluidité du dispositif](#) d'accueil existant : 20 % des places de CADA<sup>(1)</sup> seraient occupées par des déboutés ou des réfugiés ⇒ il rappelle comment les évincer... !. Par ailleurs, il annonce [un appel d'offres pour créer](#) 5 351 places d'hébergement d'urgence dans le cadre d'un **nouveau dispositif** : le Programme d'Accueil et d'Hébergement des Demandeurs d'Asile (PRAHDA). Candidatures à déposer avant le 2 novembre.

<sup>(1)</sup> **OFPRO** = Office Fr. de protection des Réfugiés et Apatrides ; **CNDA** = Cour Nat. du Droit d'Asile ; **D.A.** = Demandeur d'asile ; **A.D.A** = allocation pour D.A. ; **CADA** = Centre d'accueil pour D.A. ; **CAO** = Centre d'Accueil et d'Orientation ; **TA** = Tribunal administratif ; **C-E** = Conseil d'État ; **Union** = **UE** = Union européenne ; **Com° UE** = Commission Européenne ; **CJUE** = Cour de Justice de l'U.E. (Luxembourg) ; **CEDH** = Cour Eur des Droits de l'Homme (Strasbourg – 50 États) ; **OFII** = Office Français d'Immigration et d'Intégration ; **UNHCR** = Haut-commissariat aux Réfugiés de l'ONU ; **CFDA** = Coordination Fr pour le Droit d'Asile (20 associations).

**Un regard chez nos voisins :**



Eurostat a communiqué les [chiffres sur l'asile au 2<sup>e</sup> trimestre 2016](#) en Europe : 305 700 primo-demandeurs après les 287 000 du 1<sup>er</sup> trimestre. 30 % sont Syriens, 16 % Afghans et 11 % Irakiens. En proportion sur ce 2<sup>e</sup> trimestre, le taux le plus élevé par million d'habitants est enregistré en Allemagne (2 273) puis en Hongrie (1 517), en Autriche (1 241) et en Grèce (1 113). Alors que la moyenne de l'Union se situe à 599 par million d'habitants, la France est loin derrière avec 268/M. d'habitants. Gros problème : près de 1,1 M. de demandes étaient en instance fin juin 2016, contre 633 000 un an auparavant.

**Autriche :** Un projet de décret prévoit la possibilité de refouler les migrants à la frontière de l'Autriche sans leur offrir la possibilité de déposer une demande d'asile. Après 90 000 demandeurs en 2015 (soit + de 1 % de sa population), l'Autriche a plafonné cette année leur nombre à 37 500 (un plafond bientôt atteint). Rappel : le pays se prépare à de nouvelles élections (Vert contre Extrême Droite) pour les Présidentielles...

**Hongrie :** Malgré l'ampleur des moyens déployés, le 1<sup>er</sup> Ministre V-Orban perd de fait son pari : s'il obtient un score à la soviétique contre le « diktat » de Bruxelles (imposant des réfugiés sans l'avis des élus nationaux), **moins d'1 électeur sur 2 s'est déplacé** pour s'exprimer sur ce sujet : ceci est habituel en Hongrie mais retire tout crédit à ce référendum. Parmi les abstentionnistes, la plupart ne votent jamais, d'autres n'étaient pas motivés par cette question et d'autres enfin appelaient au boycott pour que ce plébiscite perde tout intérêt. Parmi les votants, 1 sur 20 a voté blanc ou nul (écrivant sur les bulletins de vote).



La Cour d'appel de Bordeaux [annule le transfert « Dublin »](#) en Hongrie d'un demandeur d'asile car **ce pays ne respecte pas les règles sur l'asile**. A contrario, plusieurs États de l'UE reprochent à la Hongrie de refuser le transfert des demandeurs qui y ont transité (et dont la demande devrait y être examinée) ; l'Autriche menace de saisir la Cour Européenne : V-Orban répond qu'il fait comme la Grèce, d'où ils viennent ...

**Grèce :** Alors que la Commission UE (et surtout le ministre allemand de l'Intérieur) [salue les améliorations](#) que la Grèce a apportées sur l'asile (au point d'envisager la reprise des « transferts Dublin » suspendus depuis qu'il fut reconnu que la Grèce ne remplissait plus les critères de l'asile), des réfugiés manifestent dans plusieurs villes et surtout dans les îles, certains y étant maintenus depuis mars, sans issue. Par ailleurs, Human Rights Watch (HRW) publie un accablant [rapport sur la détention des mineurs](#) isolés (27 p. EN).

**Italie :** Les chiffres d'arrivées avoisinent ceux de 2014 et 2015 mais les départs vers les pays voisins sont + difficiles à cause du renforcement des contrôles en frontière : l'Italie est débordée et l'État oublie souvent de défrayer les centres d'accueil ; ceux-ci hébergent plus de 160 000 personnes, contre 22 000 fin 2013, 66 000 fin 2014 et 103 000 fin 2015. À Rome, le poste de police ([Questura](#)) [renvoie les migrants](#) qui veulent demander l'asile à fin octobre : ceux dont les empreintes ont été enregistrées dans les « hotspots » sont piégés. Le quasi-abandon des objectifs de relocalisation (donc aussi depuis l'Italie) empire la situation.



**Asile - Immigration et Union européenne :**

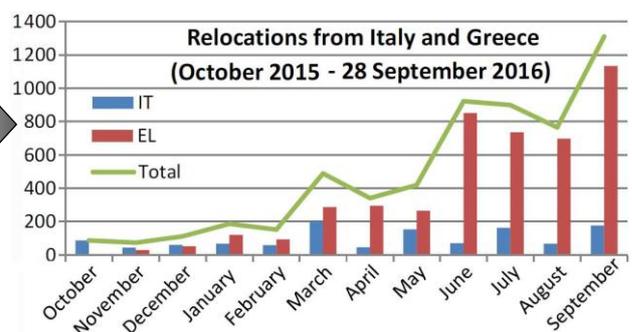
[Retour au sommaire](#)

Le 28 septembre, un [6<sup>e</sup>me rapport](#) fait **le point sur les engagements de l'UE** : 5 800 demandeurs d'asile ont été **relocalisés** en 1 an dans un autre pays de l'UE+ (sur les 160 000 prévus sur 2 ans) depuis l'Italie et la Grèce, le tiers d'entre eux ayant été accueillis en France. Par ailleurs, 10 700 réfugiés ont été **réinstallés** sur les 22 500 de l'engagement de juillet 2015, dont 2 400 depuis les pays voisins de la Syrie.

➤ [3<sup>e</sup>me rapport sur l'accord UE-Turquie](#) : 578 migrants ont été renvoyés en Turquie depuis la Grèce sur la base de cet accord de mars (mais depuis le début 2016 la Grèce en a renvoyé 1 055 dont 45 Turcs, via un accord bilatéral antérieur), tandis que 1 614 réfugiés ont été **réinstallés** depuis la Turquie dans le cadre du « 1 pour 1 » (1 Syrien réinstallé pour 1 sans-papier renvoyé). Rappel : l'accord évoquait un plafond de ... 72 000.

⇒ La faiblesse de ces chiffres montre **l'échec des velléités de solidarité** et lors du sommet des chefs d'État, le 16 septembre à Bratislava, **les conclusions de ce sommet évitent ce sujet**. En aparté, la chancelière Merkel reconnaît les obstacles et dit qu'il faut « *maintenant imaginer d'autres approches.* »

**Après ce sommet**, la Commission UE revoit donc à la baisse ses objectifs d'accueil, estimant que 30 000 relocalisations seraient réalistes au vu du record de ... 1 200 « relocalisés » sur le seul mois de septembre. ➡ La Com° UE décide aussi que les Syriens réinstallés depuis la Turquie entreront dans le chiffre des « relocalisés » fixé pour chaque pays de l'Union.



Sous la pression du groupe de Visegrad (Hongrie, Pologne, Tchéquie et Slovaquie), l'Union à 27 envisage une « **solidarité flexible** » : chaque pays fait ce qu'il veut (l'un paye pour l'accueil de réfugiés dans l'autre ou aide à construire des murs, par exemples, mais surtout pas de quotas imposés !).

- **L'accord UE-Turquie** est qualifié de succès par l'UE car les arrivées depuis ce pays seraient descendues à 85/jour « *contre 1 700 les jours précédant sa signature* ». En fait, elles étaient à 50/jour sur le 2<sup>è</sup> trimestre et selon Le Monde (du 2/09), elles étaient de 100/jour début juillet et 400 fin août (ou 120/jour selon l'OIM).
- Les **arrivées par la Méditerranée** **fluctuent**, notamment selon les conditions météo. Un nouveau naufrage le 21 septembre avec + de 200 noyés rappelle que l'Égypte est aussi un pays de départ, et notamment de mineurs...
- La **route des Balkans** est quasi fermée. Les pays enregistrent encore des demandeurs d'asile au compte-gouttes ou, s'ils sont concernés par le système Dublin, reprennent divers demandeurs ayant transité par leur territoire et que leur renvoient Allemagne, Suède, Suisse, etc. De son côté, la Macédoine renvoie en Grèce 2 à 300 migrants/jour qu'elle arrête... Un peu partout, des passeurs prospèrent.



#### Dans la perspective de freiner la migration :

- Le président de la Commission européenne, J-CI Juncker, a annoncé le lancement d'un plan d'investissement pour l'Afrique (avec 44 milliards d'€uros) pour soutenir des projets qui donneraient aux candidats à l'émigration en Europe des perspectives locales pour rester dans leur pays.
- L'Union européenne a annoncé un « **arrangement** » avec l'**Afghanistan** destiné notamment à faciliter les retours des Afghans déboutés de l'asile dans l'Union. Rappel : c'est le 2<sup>è</sup> pays d'origine des demandeurs et le Bureau européen d'asile (EASO) vient de publier un rapport sur le **recrutement par les groupes armés**.
- **L'opération militaire (« Sophia » de l'EuNavFor Med) contre les passeurs** au large de la Libye affiche des **résultats mitigés** : « 87 trafiquants interpellés, 288 bateaux coulés et 25.023 personnes sauvées » en un an. Le passage en phase 3 (intervenir en territoire libyen) s'éloigne avec les difficultés d'unifier un gouvernement local puis d'obtenir l'aval de celui-ci. Les passeurs s'aventureraient plus souvent dans les eaux internationales pour récupérer leurs bateaux ( ? ) et utilisent des canots pneumatiques (made in China ! ) qu'ils font souvent venir en pièces détachées (pour anticiper de futures interdictions). L'opération Sophia s'oriente vers la formation de garde-côtes libyens et sur la saisie d'armes ou de matériel militaire (pouvant servir aux djihadistes) ; la mission voudrait élargir son mandat au nord de l'Égypte jusqu'aux côtes turques.



Le Parlement et le Conseil ont accepté **le règlement** par lequel **Frontex devient « Corps européen de garde-frontières et de garde-côtes »** avec des moyens (des employés directs, plus seulement détachés par les États) et compétences renforcés (**voir le tract**) ; l'agence sera légalement opérationnelle au 6 octobre (record de rapidité pour le parcours de ce règlement ⇒ 9 mois !). Elle pourrait, sur vote qualifié du Conseil, envoyer ses gardes dans un pays sans le consentement de ce pays : s'il s'y oppose, les contrôles sont rétablis en frontière.



La Commission examinait, au regard du **code frontières Schengen**, les contrôles temporaires qu'ont rétablis l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, la Suède et la Norvège : elle conclut qu'ils en respectent les conditions (ben, voyons !) mais ne s'avance pas sur leur levée à l'issue des 6 mois autorisés (le 12 novembre).

➔ **Des murs** : Radio France propose une carte du monde avec **les principaux murs existants** (dans le monde).



Les **Colombiens** et **Péruviens** sont exemptés de visa pour un court séjour dans l'Union (continentale).



#### En bref, asile et immigration dans le monde :

- ➔ **Dans le monde, les réfugiés sont plus nombreux que les habitants en France.** Avec 65 millions, ils ont franchi la barre des 8 % de la population mondiale et constituent l'équivalent du 21<sup>è</sup> pays. Au rythme actuel (+ 9,75 %/an), ils pourraient atteindre 260 millions en 2030, soit la population de l'Indonésie, la 4<sup>è</sup> dans le monde. Avec plus de 50 % en dessous de 18 ans, ce serait la nation la plus jeune...
- ➔ **Égoïstes** : c'est ainsi qu'Amnesty qualifie les **pays riches** dans la crise actuelle : 10 pays qui ne pèsent que 2,5 % du PIB mondial accueillent l'équivalent de la ½ des personnes déplacées. Selon un rapport de la **Banque mondiale** (15 septembre), ces déplacés deviennent un défi majeur pour les pays en développement qui accueillent 95 % de ceux qui fuient les conflits, dont une dizaine sont quasiment les mêmes depuis 25 ans !
- ➔ À l'ONU, la 71<sup>ème</sup> assemblée générale s'ouvrait par un sommet inédit sur les migrants : le S.G. Ban Ki moon pressait les Etats d'adopter un pacte mondial pour les réfugiés, avec l'accueil de 10 % d'entre eux. Peine perdue, toute contrainte est écartée de la déclaration finale ! A l'issue d'un autre sommet, le Président Obama annonce l'engagement de **50 pays d'accueillir 360 000 réfugiés** sur l'année à venir, soit le double des chiffres actuels...

**En bref... l'immigration en France :**

[Retour au sommaire](#)



**Les Centres d'accueil (CAO<sup>(1)</sup>)** : dans la perspective du démantèlement de la « Jungle » et des évolutions à Calais (voir ci-dessous), les ministres (Intérieur et Logement) cherchent **9 000 places nouvelles d'hébergement** (en + des 3 000 actuelles). Dans un courrier aux préfets, résumé par le Figaro, ils demandaient de faire remonter des propositions sans chercher l'aval des élus, pas nécessaire à ce stade, avec des chiffres par région.

⇒ **Tollé d'élus (d'opposition)** : pétitions voire appels à référendum local, lancement d'une association par le FN avec vote d'une charte (« *Ma commune sans migrants* ») en conseil municipal, etc. ; **Contre-réactions d'élus « solidaires »** : la question prend **une tournure politicienne**. Au Sénat, B-Cazeneuve s'engage à recueillir l'avis des élus avant l'implantation réelle d'un centre, même si la loi ne l'y oblige pas...

⇒ Les associations participent au **comité de suivi des CAO** : voir le [compte-rendu de la Fnars](#) avec les garanties données par les ministres et les préalables qu'avaient demandés 12 associations le 24 août. Divers organismes disent leur soutien à ces accueils sous conditions (notamment la suspension des renvois de demandeurs d'asile vers d'autres pays via le règlement « Dublin ») et/ou incitent leurs militants à s'engager dans l'accompagnement : cf. les appels du [S-Catholique](#) ou de la [Pastorale des Migrants](#).

Il n'échappe à personne que ces Centres d'Accueil et d'Orientation, prévus pour procurer un « répit » à des migrants un peu perdus, prennent **une place inédite**, quoique régis par une simple charte et hors d'un dispositif d'accueil bien identifié. Leur évolution tend à les réserver aux migrants qui demanderaient l'asile (et qui pourraient y stationner 3 mois, au lieu d'un seul pour les autres !) ; subsiste aussi la question de ceux qui seraient du ressort du règlement Dublin (leur demande d'asile devant être examinée par un autre pays) tant que ce règlement n'est pas abrogé. La crainte est aussi que certains préfets en fassent un lieu propice aux assignations à résidence, le temps de préparer d'éventuelles expulsions... !



**Calais** devient un lieu de visite à l'approche d'élections : l'ancien puis l'actuel présidents de la République y ont salué les habitants, mais pas les migrants, à la veille du « démantèlement » programmé. Le 2 septembre, B-Cazeneuve avait annoncé que ce qui reste de la « jungle » serait détruit dans un proche avenir, mais il faudrait être naïf pour penser que « Calais : c'est fini ! » (comme le martelaient les ministres Besson et Sarkozy lors des destructions antérieures) à moins que les Britanniques déménagent leurs îles ou que disparaisse le rêve qu'elles représentent. De fait, les passages en G-Bretagne se sont raréfiés et plus nombreux sont les exilés qui acceptent d'aller dans des Centres d'accueil (CAO<sup>(1)</sup>) sur la promesse qu'ils ne risquent pas d'être expulsés (ou réadmis en fonction du règlement « Dublin » dans un pays par lequel ils sont passés). Le ministre Cazeneuve s'y est engagé auprès des associations, qui lui demandent en plus par un courrier du 29 septembre de laisser en place les centres actuels qu'il a financés (d'accueil de jour et d'hébergement provisoire). Parmi les migrants de cette jungle déjà partis dans ces CAO (5 500 selon le ministre), 4 sur 5 auraient demandé l'asile et 70 à 80 % l'obtiendraient. Hormis le retour de déçus, on ne signale pas d'incidents. Selon le ministre, « *le démantèlement ne démarrera que lorsque les conditions pour proposer une solution à chacun seront réunies* », ce qui implique donc beaucoup de places et de rencontres individuelles, en sachant que les mineurs isolés ne sont pas du ressort de ces CAO mais de l'Aide à l'Enfance et de centres dédiés. À titre indicatif, au début du mois, une association recensait 10 000 migrants, dont un millier de mineurs isolés, mais depuis l'annonce du démantèlement, le nombre de repas distribués a baissé de 20 %. L'anecdote des policiers belges interpellés en train de reconduire des migrants en France montre que certains sont déjà partis plus loin.



La préfecture du Nord a été condamnée par le TA<sup>(1)</sup> de Lille pour avoir refusé à plusieurs reprises d'enregistrer la demande d'un jeune Kurde d'Irak de 16 ans, **seul dans le camp de Grande-Synthe**. En effet, les **mineurs** en France voulant bénéficier du regroupement familial en G-Bretagne (via le règlement Dublin) doivent **d'abord demander l'asile en France...** (Rappel : environ 1 000 mineurs étrangers isolés seraient dans le Calais et la France accuse facilement le Royaume-Uni de laisser sans suite les demandes de regroupement). Par ailleurs, un jeune de 14 ans dont le dossier n'avancé pas est mort écrasé en tentant un passage clandestin !



**2 autres décisions de justice sont attendues** début octobre : d'une part celle du C-État (le 7) sur l'expulsion des commerces de la jungle de Calais puisque le ministère avait fait appel du refus de TA<sup>(1)</sup> de Lille et d'autre part celle du tribunal de grande instance de Béthune (le 12 octobre) pour l'expulsion du camp de Norrent-Fontes, après la destruction récente de divers autres petits camps de migrants alentour (Angres, Tatinghem, Setques, Chocques et Steenvoorde) : de nombreuses associations ont communiqué le 8 septembre sur ce sujet : « [Pour la construction d'une politique d'hospitalité](#) ».

- \* En cette époque de **rentrée scolaire**, une enquête sur les **6/16 ans Roms vivant en bidonvilles** ou en squat indique que 53 % ne vont pas à l'école. Le taux monte à 67 % sur les [adolescents concernés](#) (161 de 12 ans et +) si on inclut les « non assidus ».

Ceci peut provenir aussi du refus d'une mairie d'inscrire les enfants dans son école, sous prétexte que la famille n'y a aucun lien (autorisé). La préfecture de Seine St Denis vient ainsi de mettre en demeure la mairie de St Ouen pour inscrire de tels enfants. Parfois des mairies sont dissuasives en facturant les cantines au tarif plein sous prétexte que les parents, ne payant pas les impôts locaux, n'ont pas à bénéficier des services publics.

- \* **Sécu pour les étudiants** : un [nouveau formulaire Cerfa](#) est paru (suite à la réforme PUMa) pour la déclaration des étudiants en vue de leur rattachement à la sécurité sociale. La notice explique depuis les 16 ans ; l'exigence d'un document de séjour (ou d'une demande) pose problème pour certains jeunes étrangers qui devront prouver la régularité de leur séjour ; de plus, les « papiers » ne sont exigés en France que pour les adultes.

- \* **Enfants en rétention** : actuellement cette expérience traumatisante ne peut être infligée aux enfants que dans quelques centres de rétention administrative (CRA), équipés pour accueillir les enfants accompagnant leurs parents. Un **projet de décret** envisage que ces placements puissent se dérouler dans des « locaux » de rétention ; ces LRA, créés par arrêtés préfectoraux pour des périodes maximales de 48h. souvent dans des commissariats, sont mal connus des associations qui conseillent les étrangers. Ceci alors qu'une promesse du candidat Hollande semblait s'opposer à la rétention des enfants et que la France [vient de se faire condamner](#) par la Cour européenne des Droits de l'Homme pour une telle rétention (non pour le principe en lui-même, mais pour ses conditions concrètes traumatisantes dans les cas qui lui ont été soumis).

 **Le projet de loi de finances (PLF) 2017** a été dévoilé mais n'est pas encore très explicite dans la partie « immigration-asile ». [Premiers survols](#) : l'enveloppe passerait de 0,9 milliards de d'€uros à 1,1 M. €. Les effectifs des opérateurs augmentent : + 68 ETP pour l'Ofij<sup>(1)</sup> et + 100 pour l'Ofpra<sup>(1)</sup>. De plus, en cas d'alternance politique, il faut s'attendre à une loi de finances rectificative importante.

 À l'approche d'élections, les chiffres et arguments « bidon », fausses vérités et imprécisions pullulent ; difficile d'établir un hit-parade entre [V-Pécresse](#) (« 5 % des migrants de Calais obtiendront l'asile ») ou [D-Rachline](#), directeur de la campagne de M-LePen qui chiffre à 95 % les demandeurs d'asile « validés » (pour mémoire, le directeur de l'Ofpra avance un taux de 70 à 80 % pour les migrants de Calais), ou [N-Sarkozy](#) qui prétend que le rapprochement familial en Allemagne pour les réfugiés est interdit, ou [N-Dupont-Aignan](#) qui, outre [d'autres contre-vérités](#), reproche aux voisins de la Syrie de n'accueillir aucun réfugié Syrien !

- \* La situation de **l'asile en Guyane devient dramatique** : devant l'afflux de demandeurs, notamment Haïtiens, le préfet a fait fermer le 22 août l'accueil de la Croix-Rouge, le seul lieu qu'il avait agréé pour fixer les RV en préfecture afin de demander l'asile. Comme 10 demandeurs (puis 7 autres) avaient saisi le TA<sup>(1)</sup> pour faire cesser cette illégalité, le préfet a fait rouvrir au matin des audiences cet accueil pour eux (seuls) puis son guichet en préfecture : l'illégalité n'existant plus lors de l'audience, il obtint alors un « non-lieu » à statuer et évite donc une condamnation. Hormis pour ces 17, le seul lieu qui reste pour demander l'asile est ... le centre de rétention ! Par ailleurs, sur demande française, le Surinam a durci les conditions d'entrée des Haïtiens en instaurant un [visa spécifique](#) pour eux : le Surinam est un point d'entrée majeur en Guyane pour les Haïtiens.

## Études ou rapports :

[Retour au sommaire](#)

 Les **discriminations** : le Défenseur des droits a [dressé un « panorama » des discriminations à l'embauche](#) liées à l'origine, en particulier à l'encontre des personnes vues comme arabes et musulmanes sur la base de réponses en ligne de 750 personnes. Plusieurs d'entre elles disent ne pas voir d'autre solution que de s'expatrier.

 Le Défenseur des Droits et l'INC ont [testé l'accueil téléphonique de 3 organismes publics](#) (la CAF, Pôle emploi et la Caisse d'assurance maladie) pour évaluer la qualité du service **à l'heure de la dématérialisation croissante**. Les 1 400 appels pour demande de renseignement du test portaient sur une allocation servie par chacun des organismes et se distinguaient selon 4 profils, dont l'un était marqué par un accent étranger ; ce dernier a été renvoyé vers l'internet entre le 1/3 et la 1/2 des fois pour se chercher l'information, bien plus souvent que les autres profils ; l'information demandée ne lui a pas été donnée à la caisse d'assurance maladie dans 61 % des cas contre 48 % en moyenne des 4 profils, à la CAF c'est respectivement 87 % contre 81 % et à Pôle-emploi 77 % contre 57 % !

 **France-stratégie** (le commissariat à la prospective) évalue dans un rapport à [150 milliards d'euros le manque à gagner](#) pour la France à cause des discriminations (quelles qu'elles soient) en entreprise, soit 7 % du PIB.

 Le **Fonds monétaire international (FMI)** a défendu mardi les **bienfaits économiques de l'immigration** malgré les « défis » actuels. Selon le rapport en préambule de son assemblée générale, une augmentation d'1 % de la proportion des migrants dans la population adulte du pays hôte peut doper le PIB par habitant de « 2 % à long terme » (voir les p. 13 à 28 du [chapitre 4 de ce document](#) en EN).

 **L'OCDE** vient de publier son rapport annuel : « [Perspectives des migrations internationales 2016](#) ». Conscient de divers rejets concrets sur le terrain, son secrétaire général affirme : « *l'immigration a une incidence positive, à moyen et long termes, sur les finances publiques, la croissance économique et les marchés du travail. Pour faire barrage à la montée d'opinions contraires, les gouvernements doivent expliquer, clairement et sans équivoque possible, quels bénéfices sont à la clé et de quelle manière ils entendent assurer la gestion des flux migratoires. Ils doivent également muscler leurs politiques concernant les migrations et l'intégration, afin que ceux qui sont arrivés de fraîche date dans leur pays puissent y donner le meilleur d'eux-mêmes.* » Autrement dit : **si l'immigration est bien gérée, son impact économique est positif.**

 Un document de la Commission européenne et de l'OCDE portant sur "**les réfugiés et le marché du travail en Europe**" conclut que « *dans les cinq années suivant l'installation en Europe, seul un réfugié sur quatre a un emploi. [...] Après dix ans, ce taux d'emploi atteint 56 %* » en moyenne. Le degré de maîtrise la langue du pays d'accueil « *a un impact considérable* » sur l'accès à l'emploi, « *et ce, quel que soit le niveau d'éducation* », ajoute le texte réalisé sur la base de données collectées avant la vague de réfugiés de 2014 et 2015.

 L'ONG « **ONE** » suit l'évolution des **flux d'aide publique au développement (APD)** et des tendances dans ce domaine pour les principaux pays donateurs. [Son rapport 2016](#) examine en particulier l'évolution de cette aide dans le contexte de la crise des réfugiés et des besoins humanitaires toujours plus nombreux, Après un regard sur l'aide de l'Union, il examine celle de la France (p. 64 à 67) : malgré une augmentation en 2015, « *avec un ratio APD/RNB qui stagne à 0,37 %, il reste beaucoup à faire pour atteindre l'objectif de 0,7 %* ». « *les programmes humanitaires menés dans les pays en développement ont bénéficié de moins de financements que les coûts d'accueil des réfugiés [en France ...]. La France a beaucoup investi dans l'éducation en 2013 et 2014. Toutefois, plus de 70 % de ces montants n'ont pas été dépensés dans des pays en développement mais en France, pour les bourses et le financement de l'accueil des étudiants de ces pays* ».

#### Utile :

- Manuel « **Droits et obligations des personnes hébergées** » : la FNARS d'Île-de-France vient de publier ce guide réalisé pour les juristes et les professionnels et [le propose en téléchargement](#) (128 pages).
- Le **GISTI** a mis en téléchargement sa note pratique sur les [cartes pluriannuelles](#) de séjour (de mai 2016).

#### Anecdotes, Initiatives, idées... :

[Retour au sommaire](#)

-  Une association, « [La fabrique nomade](#) », accompagne les migrants qui ont une **compétence artisanale** pour valoriser et développer leur savoir-faire en France.
-  Pour **déconstruire les rumeurs** qui circulent sur les droits soi-disant exorbitants des demandeurs d'asile en France, Allemagne, Hongrie, Italie, Suède ou Royaume-Uni, [Arte propose un comparatif](#) (très) résumé sur le nombre des demandeurs, les allocations qu'ils perçoivent, les soins auxquels ils ont accès, leur hébergement, l'accès au travail ou les possibilités de vivre en famille dans ces divers pays.
-  **Les Jésuites** ont réalisé une plaquette « [Accueillir l'étranger](#) » (12 p.) pour les familles des élèves de leurs établissements scolaires en France.
-  **Un an après l'appel du pape pour l'accueil des migrants**, quel bilan ? Le service national de la Pastorale des migrants propose une [synthèse de ce bilan](#) sur 43 diocèses.
-  Le département de L-Atlantique expérimente depuis un an [l'accueil dans des familles](#) de jeunes isolés étrangers de 15/17 ans. Une initiative à suivre.

Pour s'inscrire à ces notes mensuelles  
ou suggérer une info :  
⇒ écrire à [jean-haffner@laposte.net](mailto:jean-haffner@laposte.net)